

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ IMMOBILIER

DECOCO bien'ici

Vers un habitat plus durable en montagne : UN ENJEU ÉPINEUX

les Avantages Pro conçus pour vous Assistance technique 24/7 **100% dépanné**

Découvrir

Voir offre et conditions sur boutiquepro.orange.fr

Economie

Direct entreprises RSE Innovation Nominations Les grandes sagas industrielles

Mobilités

Un Chablaisien à l'origine d'une appli de covoiturage et d'autopartage

Trois professionnels de l'automobile lancent ce mois-ci izzymobility, une application de mobilité qui se distingue d'autres offres en associant étroitement les concessionnaires. Objectif : favoriser l'accès à la mobilité sans avoir besoin de posséder. Un coup d'accélérateur à l'autopartage et au covoiturage.

Par **Pascal ARVIN-BÉROD** - 04 déc. 2022 à 18:35 | mis à jour le 04 déc. 2022 à 18:40 - Temps de lecture : 5 min

Vu 411 fois



Avec l'application izzymobility, lancée par trois professionnels de l'automobile, est une plateforme communautaire pour développer l'autopartage et le covoiturage, en s'associant aux concessionnaires pour garantir de la sécurité des véhicules. Illustration Photo Le DL /Virgile GAZZANIGA



Albert Gabay, après un long parcours professionnel dans l'automobile, s'est associé avec deux anciens collègues pour izzymobility. Photo Helena GABAY

Le démarrage d'izzymobility, tant attendu par ses concepteurs après deux années de développement, est pour cette fin d'année. Tout est parti du Chablais, où Albert Gabay, après un long parcours professionnel dans l'automobile, conclu il y a quelques années comme directeur général d'un éditeur de logiciel automobile, a opéré, début 2020, une prise de champ sur son métier autant que sur l'automobile et ses usages.

THONON

Les féeriques

UN ÉCRIN DE NOËL AU CŒUR DU LÉMAN

DU 1^{er} DÉCEMBRE AU 1^{er} JANVIER



Une plateforme combinant autopartage et covoiturage

Entre le coût annuel d'une voiture pour un ménage, rapporté à une utilisation n'excédant guère les 5 % (selon des études consultées début 2020, lorsque sa réflexion a débuté); le contexte inflationniste – autour de 6 % en France, pas loin de 20 % pour l'automobile –; le prix de revient au kilomètre parcouru sans cesse plus élevé et les jeunes générations qui, sensibles à l'impact carbone, se détournent de l'objet de luxe qu'est devenue la voiture, comment l'avenir de la voiture pouvait-il faire illusion ? « Songez qu'en dix ans, indique Albert Gabay, l'âge moyen d'un acheteur de voiture neuve est passé de 43 ans à 56 ans. »

Conscient que la voiture demeure à la fois indispensable pour beaucoup, et pourvoyeuse d'emplois, l'ancien cadre supérieur n'a pas freiné sa réflexion au panneau "stop". Comment mieux utiliser sa voiture tout en minimisant ses impacts, financiers comme climatiques ? Telle a été sa problématique.

Son regard s'est porté vers les États-Unis et les innovations inspirantes en matière d'autopartage, de covoiturage ou d'abonnement. Esquissant l'idée d'une application combinant ces trois modes, sorte de « guichet unique de mobilité », Albert Gabay a pointé les insuffisances des plateformes existantes : l'absence d'une technologie simple permettant d'accéder à l'offre, la question de la confiance sur l'état du véhicule ainsi qu'un encadrement légal plus suspicieux qu'encourageant envers la mobilité partagée.

Entre temps, le Chablaisien est passé au « nous », incluant dans son projet deux amis perdus de vue depuis un quart de siècle : un Flamand, Sylvain Merckx, et un Autrichien, Robert Schachner, avec lesquels Albert Gabay a exercé dans les années 1990 en Allemagne.



Ils misent sur les concessionnaires

L'idée du trio, pour résoudre la question de la confiance évoquée par Albert Gabay, a consisté à miser sur les concessionnaires. « Leur maillage sur l'ensemble du territoire nous permet d'être présents partout. Ils seront le centre névralgique de notre plateforme communautaire. Si le propriétaire ou le locataire d'un véhicule émettent un avis sur celui-ci, encore faut-il qu'il corresponde à la réalité. Avec la plateforme, ce sera le cas puisque le concessionnaire l'aura soit vendu, soit révisé. Le passage entre ses mains, au prorata de son utilisation, est obligatoire. En complément du contrôle technique. »

Les concessionnaires contactés se sont montrés réceptifs à cette initiative qui les place au centre du jeu. Qu'il s'agisse d'entretenir les véhicules mis en autopartage ou d'inciter les acheteurs de véhicules neufs à y recourir, ils ont une occasion nouvelle de fidélisation. Ceci dans un contexte économique qui voit les ventes de voitures neuves chuter (-16,3 % en France, au premier semestre 2022).





Plus d'infos : sur www.izzymobility.com

« Nous partageons des appartements, des maisons ; pourquoi pas des voitures, un bien pour lequel les ménages font tant de sacrifices. »

Albert Gabay, président de izzymobility

Les premiers véhicules disponibles dès janvier

Disponible sur Apple store, Google Play et Google Store, izzymobility est en phase de décollage. Ses trois cofondateurs démarrent avec le groupe régional Étoile Mont-Blanc, qui distribue Mercedes-Benz et Smart. Les voitures seront disponibles dès janvier, puis d'autres marques rejoindront peu à peu la plateforme, laquelle pourra s'ouvrir au partage automobile entre particuliers.

Soutenue par l'Institut Mines-Télécom de Paris ou la Banque publique d'investissement France, qui leur ont octroyé une bourse, et également détentrice du label France Digitale en tant que start-up "à impact", izzymobility est à la recherche de financements privés.

Les trois cofondateurs ne veulent pas se limiter à l'Hexagone

Côté perspectives ? Les trois cofondateurs les estiment « aussi larges que le marché auquel s'adresse la plateforme ». Leurs trois nationalités témoignent d'une volonté de ne pas se limiter à l'Hexagone. « Il est dans notre ADN d'être au moins européens. La problématique est la même partout, ce modèle peut donc être reproduit partout. »

Utiliser la voiture sans la posséder

« Quand on n'utilise pas sa voiture, au lieu d'un poids mort qui coûte, on peut la mettre en autopartage et générer un revenu. C'est une question d'économie circulaire, d'être tous moins impactant en nous déplaçant de façon plus efficiente, sans avoir besoin de posséder », souligne Albert Gabay.

Les trois associés ont voulu prendre le contre-pied de la tendance consistant à désigner la voiture comme le vilain canard. « Nous sommes convaincus que l'usage est la clé. La loi d'orientation des mobilités, qui est en cours, va dans notre sens, avec notamment une labellisation à venir des voitures en autopartage. »

Côté assurance, izzymobility et ses partenaires assureurs prendront cet aspect en charge le temps de la location, se substituant à l'assurance du propriétaire.

L'installation de boîtiers électroniques, évitant la remise de clés entre privés, est aussi une étape envisagée.

Élargir l'application aux mobilités douces

Les trois cofondateurs d'izzymobility travaillent à élargir l'application aux mobilités douces (scooters, vélos et trottinettes, tous électriques), en conservant le principe du tiers physique (concessionnaire) à même de garantir la proximité et la sécurité. Là réside leur innovation.





En bref

■ Une start-up à trois têtes

Création : janvier 2021. Siège social : Valbonne (Sophia Antipolis).

Chiffre d'affaire 2022 : 70 000 euros.

Trois associés à parts égales : Albert Gabay (président), Sylvain Merckx (responsable de l'innovation) et Robert Schachner (responsable de la partie financière et administrative) ; une salariée les a rejoints, Héléna Gabay (directrice commerciale et marketing).

■ Pourquoi "izzymobility" ?

Au terme "mobility", a été accolé "izzy", « pour un côté à la fois fun et franchouillard », en écho à la prononciation à la française du mot "easy", explique Albert Gabay.

